



**Déclaration préalable**  
**SUDCT Région Occitanie**  
**Comité Social Technique**  
**du 15 mai 2025**



SUD ne demandera pas de rajouter au procès-verbal de février toutes les petites phrases plus ou moins désobligeantes prononcées à chaque prise de parole ou presque de notre représentante par le Président de séance, mais souhaite en faire état car elles ont toutes été supprimées du procès-verbal.

Il en va différemment des échanges avec Monsieur le Directeur Général des Services qui a affirmé avoir été victime de diffamation de la part d'une représentante de la CFDT, et a exigé des excuses, et a, à son tour, tenu des propos diffamants à l'encontre de notre représentante en la nommant précisément et en la qualifiant de « complotiste ». Cette attaque nominative a été modifiée dans le procès-verbal, et c'est le syndicat SUD de manière plus générale qui en a été victime.

Nous demandons donc que les échanges précis soient reportés dans le procès-verbal et attendons également des excuses au vu de leur teneur car notre syndicat lutte jour après jour contre la désinformation, le complotisme et l'extrême droite, thèmes qui vont, vous le savez, souvent de pair.

Par ces propos du DGS visait d'ailleurs à placer notre organisation syndicale et notre représentante des personnels en CST au même niveau, *in fine*, que l'extrême droite. Ce n'est pas la première fois que cet amalgame est tenté, il n'y a qu'à relire la longue tirade d'une ancienne élue en CTP qui avait assimilé SUD au RN pour décrédibiliser nos interventions.

**A la lecture de nos interventions, en CST ou en F3SCT, chacun.e constatera que nos représentant.e.s se réfèrent avant tout au cadre réglementaire, trop souvent mis à mal dans les dossiers présentés et dans la pratique du dialogue social.**

Si demander au DGS et à la collectivité de respecter nos mandats est complotiste, il faudra nous en donner la définition qui est la vôtre car elle ne correspond pas à celle citée par Wikipédia "*Une **théorie du complot** est une théorie qui explique un événement comme résultant majoritairement d'un complot, c'est-à-dire d'une action planifiée et dissimulée d'une ou plusieurs personnes en vue de nuire à une ou plusieurs autres personnes*"

Rappelons ici que c'est l'absence d'une transparence pourtant imposée par les textes que nous dénonçons, et que cela empêche tout exercice normal de mandats de représentant.e.s des personnels. En effet, les conséquences des décisions prises, comme ici les réorganisations, manquent de lisibilité dans leurs effets quotidiens, ce qui met à mal la politique de prévention des risques professionnels. Rien d'autre.

SUD pointe en général l'absence de consultation des instances paritaires en amont de toute modification de l'organisation des locaux, des lieux de travail, des critères précis de dotation en effectifs des CREPS et des lycées, ou encore de la modification des postes et des missions des agent.e.s, quelle que soit leur affectation.

**Donnons un exemple précis et récent : sur l'intranet, il est fait mention d'un « chatgpt » interne qui sera proposé aux référent.e.s « Intelligence Artificielle ». Cette expérimentation n'a fait l'objet d'aucune évaluation des risques en amont de sa mise en place en instance dédiée (la F3SCT) ce qui contrevient à la loi rappelée par la jurisprudence du 14 février 2025 du Tribunal judiciaire de Nanterre qui a ordonné, pour la première fois, la suspension d'un projet de déploiement d'outils d'IA avant le terme de la consultation du CSE.**

Doit-on évoquer aussi le projet d'équipe en régie ERM pour assurer la gestion et l'entretien des installations thermiques des lycées dans l'Aude dont on apprend le projet en consultant les vacances de postes de la DAI, dans la fiche de poste du Directeur.trice Adjoint.e publiée en fin d'année, tout comme on découvre que certaines missions des maisons de l'orientation sont mobiles, alors que nos instances n'ont strictement jamais été consultées sur ces sujets ? Et l'ERM n'est même pas évoquée dans le dossier présenté pour la DAI...

**Pour terminer cette intervention préalable, nous ne pouvons que dénoncer les tirades sur le manque de budget et la responsabilité des agent.e.s en la matière, en étant trop absent.e.s et en coûtant donc trop cher.**

Il y a toujours une bonne raison pour que les agent.e.s passent après (pas tou.te.s, on continue de créer des postes de directeur.trice.s délégué.e.s, catégorie de direction que nous pensions en voie d'extinction) et nous avons, CST après CST, organigrammes ajustés après organigrammes ajustés, cause externe avancée pour le manque de moyens après cause externe avancée pour le manque de moyens, **l'impression de vivre en instance le jour de la Marmotte.**

**Sans oublier que, cela n'échappe à personne, la dématérialisation a entraîné la quasi disparition des catégories C administratives. Et on repart sur la même voie, avec l'IA qui, ne soyons pas naïf.ve.s, sera fatale à bon nombre de postes en B et en A.**

Enfin, nous alertons les élu.e.s car si les agent.e.s pouvaient entendre qu'« *il fallait bien* » « parce que le covid », « parce que la guerre en Ukraine », « parce que l'inflation », **il sera difficile maintenant d'obtenir leur assentiment si c'est pour réserver les finances aux industriels de la guerre et l'IA militaire. Les vendeurs d'armes engrangent déjà trop de bénéfices, et seront toujours des profiteurs de guerre. Nous attendons, et nous ne sommes les seul.e.s, que la Région renonce à ce projet délétère et se recentre sur ses obligations : prendre soin de ses agent.e.s, prendre soin du service public rendu aux citoyens, aux élèves, aux demandeur.euse.s d'emplois, aux petites lignes de train, aux acteur.trice.s culturel.le.s, sportif.ve.s, qui tissent le vivre ensemble.**

**Nous attendons également que la Région abandonne toute idée de nous demander, la « bouche en cœur » lundi prochain lors d'une 2<sup>ème</sup> rencontre en 4 ans avec M. CHIBLI (la 1<sup>ère</sup> portant sur le RIFSEEP) d'accepter que les agent.e.s des lycées déjà surchargé.e.s de travail, de distribuer les livres scolaires à la place des vacataires dédié.e.s, souvent des travailleur.euse.s précaires sur le territoire.**